

# CARPADD

Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable

► *Note d'analyses sociologiques, N°25, février 2022*

[www.carpadd.com](http://www.carpadd.com)

## ► Construction d'une politique sécuritaire en Afrique

Une analyse à partir des mécanismes de lutte contre l'insécurité pétrolière dans le Golfe de Guinée

● **PAUL MARTIAL ASSENGUE ETEME**

Université de Yaoundé II - GIRSP

### Pour citer ce texte :

ASSENGUE ETEME P. M., « Construction d'une politique sécuritaire en Afrique. Une analyse à partir des mécanismes de lutte contre l'insécurité pétrolière dans le Golfe de Guinée », *Note d'analyse sociologiques*, N° 25, Février 2022, CARPADD, Montréal.

Le **CARPADD** est un organisme indépendant qui a pour vocation de favoriser la recherche, la formation et le transfert des connaissances dans les domaines de la paix, de l'aménagement, du développement durable, des migrations, des crises et conflits, de l'autonomisation des communautés, etc.

203-2370 Rue Gold, Montréal, Québec, Canada, H4M 1S4 | Tél: (514) 559-3020 | [contact@carpadd.com](mailto:contact@carpadd.com)



## Résumé

Le 28 septembre 2008, les établissements bancaires de de la ville de Limbé, au Cameroun, subissent des attaques des agresseurs venus de la mer. Suivent ensuite les prises d'otages dans les eaux de Bakassi en octobre de la même année. Le 17 février 2009, c'est le palais présidentiel de Guinée Équatoriale qui est visé. À la suite de ces actes de violence dans les eaux des pays producteurs de pétrole de la CEEAC, les États membres signent un accord relatif à leur participation conjointe dans une opération de lutte contre l'insécurité maritime dans le cadre de l'organisation sous-régionale le 6 mai 2009. Ces attaques relancent la question des politiques sécuritaires dans les États producteurs de pétrole du Golfe de Guinée à partir du régionalisme appuyé par les décisions de la conférence des 24 et 25 juin 2013 à Yaoundé. C'est à la suite de cette réalité visible de la construction sécuritaire dans cet espace pétrolifère que se pose notre réflexion. Cette réflexion, qui s'appuie sur le constructivisme sociologique, laisse entrevoir l'instrumentation des acteurs chargés de mener la fabrique des politiques de défense et de sécurité des ressources pétrolières dans le Golfe de Guinée. Ainsi, nous avons eu recours à deux types de données : les ressources documentaires et les données orales obtenues à partir d'un guide d'entretien.

**Mots clés :** Politique sécuritaire, insécurité pétrolière, mécanismes, construction sécuritaire, Golfe de Guinée

## Introduction

Entre 2003 et 2011, le Golfe de Guinée a connu la recrudescence de l'insécurité liée aux actes de piraterie et de terrorisme, atteignant le pic de 1434 incidents (Charles Ukeje, Wullson Mvomo Ela, 2013 : 7). En plus de ces actes, la région connaît d'autres menaces telles que le trafic des personnes, de la drogue, la prolifération des armes légères et de petit calibre et surtout des activités criminelles liées au vol et au commerce illicite de pétrole brut. L'insécurité s'est accentuée en 2008 avec l'attaque, le 28 septembre, de plusieurs établissements bancaires dans la ville de Limbé au Cameroun par des agresseurs venus de la mer. Le 17 février 2009, pas moins que le palais présidentiel et des bâtiments bancaires ont été attaqués par des pirates dans l'île de Bioko à Malabo (Guinée Équatoriale). Le 24 février 2010, trois chalutiers sont attaqués à Rio del Rey. Le 29 mars, c'est la brigade de la gendarmerie de Bamouso qui est attaquée. Le 17 mai, deux navires connaissent le même sort à Buoy avec prise d'otages. Selon le Bureau international maritime, le Golfe de Guinée a connu environ dix-huit attaques de navire<sup>1</sup>. La montée de l'insécurité dans le Golfe de Guinée demeure donc une source de menace pour les économies des pays riverains. À propos, Michel Luntumbue souligne qu'« *Au regard de l'ampleur du phénomène, aucun pays de*

<sup>1</sup> Ces chiffres sont ceux donnés par le Bureau international maritime. Mais selon certaines sources (voir à ce sujet, *Insécurité maritime dans le golfe de Guinée : vers une stratégie régionale intégrée*, Michel Luntumbue 31 décembre 2012), ces données seraient à revoir à la hausse.

*la région ne semble en mesure de résoudre seul le problème de l'insécurité maritime. Un nombre croissant d'attaques se produisent en effet au-delà des limites des eaux territoriales des États, tandis que l'on constate une interpénétration entre la piraterie et d'autres formes de criminalité transnationale – trafic de stupéfiants, d'armes, traite des êtres humains, etc., qui touchent la sous-région. » (Luntumbue, 2012 : 9).*

Les questions de fabrication de sécurité pétrolière dans le Golfe de Guinée sont liées aux guerres, conflits et contraintes qui sont les éléments catalyseurs de la formation des États qui se construisent par des besoins de sécurité. L'analyse démontre comment la sécurité des États africains est fabriquée par les dynamiques extérieures. Elle étudie la coopération sécuritaire bilatérale. Cependant, au gré des mutations mondiales récentes telles que les attentats du 11/9/2001, les acteurs sécuritaires africains ont un rôle à jouer sur la sécurité intérieure des États. **Le désir d'édification d'une politique commune de défense et de sécurité est ainsi pris en charge par les autorités africaines et la volonté de construction d'un espace de paix et de sécurité stato-nationale, régionale et globale. C'est dans cette mesure qu'existe une dynamique du « dedans » et du « dehors ».** Sur le plan théorique, il s'agit d'une approche internationaliste et une analyse des Politiques publiques. La lutte contre la **piraterie est internationale. D'où l'appui des Nations Unies et de l'organisation maritime internationale** dans la mise en place d'une architecture régionale de sécurité maritime tel qu'appréhendé par Vircoulon et Tournier (2015).

En revanche, Bellomo Chantal (2008) porte des analyses fondées sur les actions, les enjeux stratégiques et géostratégiques qui déstructurent et fabriquent la défense et la sécurité en Afrique. **L'étendue géographique du problème et l'insuffisance des moyens** requièrent une approche régionale ; d'où le **vœu des Nations unies et de l'Organisation maritime internationale de voir les États de la région mettre en place une architecture régionale de sécurité maritime. S'en est suivi le sommet de Yaoundé le 25 juin 2013.** Cette initiative de régionalisation de la sécurité se heurte à plusieurs obstacles notamment les querelles au sujet des frontières maritimes dans la région, les enjeux pétroliers, le dysfonctionnement des organisations régionales et le rôle géostratégique du Golfe de Guinée.

**C'est cette insécurité pétrolière qui relance la question des politiques sécuritaires dans et autour des États producteurs de pétrole du Golfe de Guinée à partir du régionalisme appuyé par les décisions de la conférence des 24 et 25 juin 2013 à Yaoundé<sup>2</sup>. C'est à la suite de cette réalité mettant en visibilité la construction**

---

<sup>2</sup> Il s'agit en effet de la Conférence sur la sûreté et la sécurité maritimes des États du Golfe de Guinée tenue à Yaoundé, capitale politique du Cameroun les 24 et 25 juin 2013. Y ont participé, les représentants des deux sous-régions qui constituent le Golfe de Guinée à savoir le CEDEAO et la CEEAC, de la présence de la CGG, les représentants de l'UE, de l'ONU, des experts et les invités.

sécuritaire dans cet espace pétrolière que se pose notre réflexion. À ce titre, comment appréhender la construction de la politique sécuritaire pétrolière dans le Golfe de Guinée ? La construction de la politique sécuritaire pétrolière dans le Golfe de Guinée s'appréhende à travers l'instrumentalisation de ses acteurs. Ainsi, la collecte des données s'est faite à partir des ressources documentaires, des sources audiovisuelles. La méthode constructiviste sociologique conduira à une déclinaison de l'état de la question sécuritaire dans le golfe de Guinée (I) de la collusion entre les organisations communautaires du Golfe de Guinée (II) et les raisonnements inter-organisationnels différents qui masquent l'impulsion sécuritaire pétrolière régionale (III).

### **L'état de la question sécuritaire dans le golfe de Guinée**

Étendue de mer qui pénètre dans le continent africain, le Golfe de Guinée se positionne de plus en plus comme zone la plus criminogène dans le monde. L'insécurité qui y sévit présente plusieurs aspects. Toutefois, les États riverains mettent sur pied des mécanismes afin de contrecarrer les assauts des brigands.

#### **Les menaces protéiformes**

La liste des actes de violence dans les eaux du Golfe de Guinée met en exergue les attaques, les prises d'otages et bien d'autres modes opératoires des acteurs de l'insécurité. Il faut dès lors considérer la piraterie maritime et les violences insurrectionnelles et mafieuses (Koungou, 2018 :3).

#### **La piraterie maritime**

Le Golfe de Guinée est une zone richement pourvue tant en ressources renouvelables qu'en ressources non renouvelables. Concernant les ressources renouvelables, nous considérons la riche biodiversité partant des ressources halieutiques aux ressources forestières (Tamekamta Zozime, 2015 : 4). Bien plus, les forêts guinéennes constituent le deuxième plus grand massif forestier de la planète après l'Amazonie. Elles s'étendent sur près de 11 pays et constituent un grand et important bassin de biodiversité mondiale, incluant une grande diversité de mammifères. Elles contiennent en outre plus de 12.000 espèces végétales (Tamekamta Zozime, 2015 : 4). À ces ressources renouvelables du Golfe de Guinée se greffent les ressources non renouvelables, constituées majoritairement des minerais et des hydrocarbures. Deuxième région au monde en matière d'énergie (Servant, 2003) après le Moyen-Orient, première région pétrolière africaine (Luntumbue, 2012 : 2), le Golfe de Guinée recèle sous ses eaux 8% des réserves mondiales de pétrole (Bassou, 2014 : 155). Constituée des principaux producteurs tels que le Nigéria, l'Angola et la

Guinée Équatoriale, il ressort que *« l'enjeu pétrolier confère à la piraterie en Golfe de Guinée une incontestable dimension internationale »* (Luntumbue, 2012 : 2). C'est donc dire que l'insécurité maritime et terrestre présente dans cette région s'appréhende sous le vocable d'insécurité pétrolière. Le pétrole du Golfe de Guinée présente des avantages d'exploitation<sup>3</sup>. Cependant, la région perd environ 2 milliards de dollars à cause de la piraterie maritime (Koungou, 2018 : 5). Cette dernière est favorisée par l'état de *« pauvreté des populations riveraines et le chômage des jeunes »* (Koungou, 2018 : 5). L'insécurité dans le Golfe de Guinée commence dans le delta du Niger par l'insurrection des populations et revêt aujourd'hui des formes criminelles. Les statistiques du bureau maritime international de janvier 2017 font état des prises d'otages. Cette année-là, soixante-cinq membres d'équipages ont été attaqués lors de dix prises d'otages. En 2020, un tiers des attaques de piraterie mondiale et plus de 95% des 135 enlèvements de marins enregistrés se sont produits dans le Golfe de Guinée. La même année, la MICA center *« y a recensé 375 actes illicites en mer : soit des actes de piraterie perpétrés dans les eaux internationales soit des actes de brigandage commis dans les eaux sous souveraineté étatique »*<sup>4</sup>. Il importe de souligner que les pays les plus touchés sont le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, le Gabon, Sao Tomé-et-Principe, le Togo et surtout le Nigéria avec 74% des attaques. À cette situation s'ajoutent d'autres formes d'insécurité.

### Les violences insurrectionnelles et mafieuses

Les États du Golfe de Guinée connaissent depuis leur indépendance deux types de violence. Les violences insurrectionnelles et celles dites mafieuses. Les violences insurrectionnelles se développent à partir du désordre social. Ses manifestations sont multifformes. Elles tournent entre autres autour des émeutes populaires, des revendications corporatistes médiatisées (Koungou 2018 : 3). C'est cette situation que vivent les populations des deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun depuis octobre 2016. On y observe des actes de terrorisme allant de l'intimidation aux prises d'otages. En ce qui concerne les actes mafieux, ils évoluent dans une atmosphère d'incertitude politique, ouvrant la voie aux activités illégales des mercenaires et des économistes de la guerre. Au regard de ces considérations, *« Le golfe de Guinée est également exposé à certaines externalités sécuritaires. Dans le bassin du Congo, depuis 1996, la République démocratique du Congo (RDC) ploie sous le poids de rébellions soutenues par des États tiers. Des groupes armés font des incursions, pillent et se livrent à des actes de violence. Dans le bassin du lac*

<sup>3</sup> L'attraction du pétrole du golfe de Guinée tient au fait que les réserves sont essentiellement *off-shore*, à l'abri des troubles sociaux et politiques et d'éventuelles frappes terroristes.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet *Le monde*, le 12-12-2021.

*Tchad, au-delà du péril Boko Haram, le nouveau front d'instabilité ouvert par la crise libyenne (après 2011), et ses répercussions sous-régionales, entraînent l'élargissement de la zone d'instabilité sahélo-saharienne vers le sud du lac ».* (Koungou, 2018 : 2). Au regard de cette situation sécuritaire, les États du Golfe de Guinée tentent de construire une politique sécuritaire.

### **Les mécanismes de luttes contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée**

Dans le Golfe de Guinée, l'escalade de l'insécurité devient un défi pour les économies des pays membres dont les activités dépendent en majorité des ports et de l'exploitation pétrolière. Il convient donc pour eux de s'affirmer par des mécanismes qui leur sont propres, même si l'appui des acteurs extra africains reste important.

#### **Les mécanismes intra africains**

La mise en œuvre des mécanismes de lutte contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée est une association entre le politique, le militaire, le civil et les nouveaux acteurs des relations internationales (Assengue Atebe, 2020 : 188). La réduction des situations d'insécurité et de conflits dans la région est la mission première des mécanismes sous régionaux de lutte contre l'insécurité. Conformément aux directives données par les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC (l'une des sous-régions qui constituent le Golfe de Guinée) en 2007 et de l'entrée de la CEDEAO dans la lutte contre l'insécurité, l'objectif principal est de réduire la violence dont sont victimes les populations et de poser les conditions propices au développement économique et social (Nguémbock, 2012 : 218). Dès lors, les États du Golfe de Guinée, en plus de suivre la logique impulsée par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine mettent sur pied leurs propres instruments. À côté des opérations conjointes menées par les États de la CEEAC, notamment le ceux de la zone D donc le Cameroun, le Gabon, la Guinée Équatoriale et Sao Tomé-et-Principe, il y a également l'adaptation des armées aux nouvelles formes de menaces. Dans cette logique, on assiste à la création des corps d'élite tels que le Bataillon d'intervention rapide (BIR) au Cameroun. Aussi, la CEDEAO et la CEEAC impulsent la volonté sécuritaire à travers leurs armatures textuelles et institutionnelles<sup>5</sup>. Il n'en demeure pas moins que les États du Golfe de Guinée soient soutenus par les acteurs non africains.

#### **L'appui international**

Le soutien sécuritaire externe dont bénéficie le Golfe de Guinée est à la fois bilatéral, c'est-à-dire entre États pris seuls et multilatérales. Ainsi, pour améliorer l'efficacité de

<sup>5</sup> Notamment avec la FOMAC, le CRESMAC en Afrique centrale, le CRESMAO en Afrique de l'Ouest.

leurs mécanismes, les États de la région sont secourus par les Occidentaux sur plusieurs plans<sup>6</sup>. La dimension politique et sécuritaire des relations entre l'Europe et l'Afrique est récente. Composé d'États nations, l'Europe fonde d'abord ses relations sur la volonté d'expansion et de conquête. Les pays concernés par ce désir sont : la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Belgique. La colonisation et la décolonisation, qui ont mené aux indépendances africaines, ont créé un cordon ombilical. De ce fait, la coopération entre l'Europe et l'Afrique est d'abord bilatérale. Elle maintient les priorités des politiques étrangères des anciennes métropoles. Toutefois, même si ces relations sont et restent largement dominées par les politiques étrangères, leur caractère portant sur la défense et la sécurité participe à la fabrique de la politique sécuritaire dans le Golfe de Guinée. Ainsi, La France et les États-Unis se relaient dans les efforts d'assistance aux États riverains. Dans ce sens, ils participent à la lutte contre les trafics illicites, la contrebande, et les attaques de pirates. À cet effet, « *La France applique dans la zone un « contrôle naval volontaire » qui permet à la Marine nationale de suivre la position des bâtiments marchands, de leur communiquer la situation d'ensemble, assortie de recommandations sur le comportement et les manœuvres à adopter* » (Koungou, 2018 : 6). En plus des initiatives bilatérales entreprises avec les États régionaux, la commission de l'Union européenne prévoit, dans le cadre de son programme « routes maritimes critiques » un projet d'appui aux pays de la sous-région intitulé *Expert Support Facility*. Une mission d'évaluation au dernier trimestre 2011, ciblant notamment cinq pays de la sous-région (Ghana, Nigéria, Guinée Équatoriale, Cameroun et Congo Brazzaville) identifiaient les besoins en vue de proposer des projets concrets dans le domaine de la formation maritime, du partage d'information et de coordination régionale. Ces projets portaient sur un budget de quatre millions d'Euros sur deux ans (Assengue Ateme, 2020 : 166). Ces mécanismes de luttes contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée font face à une instrumentalisation.

## **Construction sécuritaire instrumentalisée par une collusion entre organisations sous-régionales**

La question des acteurs et leur interdépendance dans le Golfe de Guinée permettent d'analyser la position de ceux-ci dans cette sphère géographique et politique ; ainsi que les incidences des dynamiques qui en découlent sur le plan sécuritaire (Bellomo, 2008 : 139). Afin de saisir cette logique, il importe de comprendre les luttes qui régissent les comportements de ces acteurs dans le cadre régional et d'y soulever les manquements juridiques.

---

<sup>6</sup> Economique, politique, logistique etc.

## **Instrumentalisation de la politique sécuritaire par les luttes de pouvoir et de compétences**

La complexité de l'action régionale dans le Golfe de Guinée est causée par l'existence de deux organisations sous-régionales : la CEEAC et la CEDEAO ; la CGG n'étant véritablement pas opérationnelle depuis sa création en 2001 (Vircoulon, Tournier, 2015 : 9). Les hégémons régionaux tardent à tirer la région vers une politique unie pour l'harmonisation des efforts de lutte contre l'insécurité des espaces pétrolifères. En effet, cette partie du continent africain qui doit être menée par un leadership collégial se trouve plutôt influencée par des relents hégémoniques de certains États. Les réalités du Golfe de Guinée prouvent un manque de légitimation d'un leader, les États privilégiant les alliances stratégiques.

### **Improbable légitimation d'un leader dans le golfe de Guinée**

Deux pays ont toujours fait figure de *leaders* « naturel » et de « substitution ». Il s'agit du Nigéria et de l'Angola. Le Cameroun pour sa part est souvent pressenti comme pouvant exercer un leadership sous régional. Géant naturel en Afrique de l'Ouest, pays le plus peuplé d'Afrique avec deux cent treize millions neuf cent quinze mille deux cent huit habitants (213 915 208), le Nigéria de par son engagement diplomatique a toujours affirmé sa position de *leadership* qui lui vaut le qualificatif de *leader* « naturel » sous régional (Awoumou Côme, 2005 : 9). Mais comme on peut l'observer, Abuja use de ces moyens diplomatiques pour des raisons stratégiques. Tout d'abord, il s'agit pour le Nigéria de revendiquer un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Au plan sous régional, Abuja cherche à dominer en se considérant comme pilier de la CEDEAO<sup>7</sup> et comme médiateur dans plusieurs conflits. Le pouvoir financier donnant droit de regard sur les institutions, le Nigéria a introduit un « fond spécial du Nigéria » à la Banque africaine de développement (BAD) (Awoumou Côme 2005 : 9). La politique d'influence du Nigéria se conforte par les relations d'assujettissement que les élites du Nord exercent sur les populations des pays voisins. Sur le plan économique par exemple, il existe des marchés parallèles de change dominés par des Nigériens au niveau des frontières des pays limitrophes et à l'intérieur des États de la zone CFA (Assengue Ateme, 2020 : 218).

Cependant, le handicap du Nigéria vient de son histoire jonchée de coups d'État, de la montée du terrorisme islamiste, notamment Boko Haram, et de la corruption. Ces indicateurs négatifs accentuent la pauvreté du pays parce que tirant son économie vers le bas. Quid de l'Angola ? Le relent stratégique, expansionniste et l'insécurité interne du Nigéria lui empêchent de se positionner véritablement comme pilier du

<sup>7</sup> Abuja est membre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'U.A et l'un des moteurs du NEPAD.



Golfe de Guinée. C'est la raison pour laquelle on lui trouve un *leader* de substitution qui est l'Angola. En effet, l'Angola est souvent considéré comme la puissance pouvant substituer le Nigéria pour tenir les destinées régionales. Son sous-sol riche en ressources pétrolières (1100 millions de tonnes soit 8.4 milliards de barils) et diamantifères (l'Angola est le cinquième producteur/exportateur mondial) et sa puissance militaire<sup>8</sup> « l'obligent » à jouer un rôle diplomatique à la dimension de ses potentialités (Awoumou Côte, 2005 : 9). La position géographique de l'Angola est complexe. Le pays se trouve à la fois en Afrique australe, donc dans la SADC, et en Afrique centrale (espace CEEAC). Il est donc tiré par deux autres puissances sous régionales que sont l'Afrique du Sud et le Cameroun. Cette situation charnière entre le centre et le sud du continent amène Luanda à accroître son influence dans les deux sous-régions. Elle se lie donc à la Zambie et à la Namibie pour contrecarrer la puissance et le leadership sud-africain en Afrique australe.

Tout comme l'Angola, le Cameroun est situé à cheval entre deux sous-régions. Si pour les Américains il est en Afrique de l'Ouest, la France le considère comme faisant partie de l'Afrique centrale.<sup>9</sup> Appréhendé d'un point de vue géopolitique et considérant les armoiries de la justice camerounaise, on peut s'attendre à un basculement du Cameroun soit vers l'Afrique Centrale, soit vers l'Afrique de l'Ouest en fonction des politiques publiques menées et leurs incidences sur ses extrémités (Ntuda Ebode, 2010 : 44). Du point de vue de son anatomie spatiale,<sup>10</sup> le Cameroun est en position permanente de pivotement. En réalité, la fin du conflit entre le Cameroun et le Nigéria dans la péninsule de Bakassi ouvre la voie à une nouvelle vision régionale. La guerre larvée des grandes puissances consommatrices en quête de ressources du Golfe de Guinée et les défis sécuritaires qui y sont liés reconfigurent l'espace géopolitique et amène à s'interroger sur deux points : comment envisager la lutte contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée sans associer le Cameroun ? Comment approfondir les relations avec le Nigéria tout en restant en Afrique centrale ? Le Cameroun se trouve dans cette logique, pressenti pour exercer le *leadership* de la sous-région. Sa position géographique et son atout « bilinguiste » l'en prédestinent. Malgré tous ces avantages, le Cameroun préfère préserver les acquis du passé, plutôt que d'impulser une politique sécuritaire dans le Golfe de Guinée via l'extension venant de la CEMAC. Il joue le rôle assigné par la métropole dans son pré-carré, au

<sup>8</sup> Il est certes vrai que la puissance militaire du Rwanda est de plus en plus imposante. Mais à elle seule, elle ne peut égaler les autres éléments de puissance qu'a l'Angola notamment le territoire, la population, les richesses naturelles...

<sup>9</sup> Entretien avec Ntuda Ebode Joseph Vincent, Directeur du Centre de recherche d'Etudes Politiques et Stratégiques (CREPS), et coordonnateur du Master en Stratégie, Défense, Sécurité, Gestion des Conflits et des Catastrophes, Université de Yaoundé II-Soa, le 22 mai 2017.

<sup>10</sup> Le Cameroun d'un point de vue cartographique est un triangle isocèle portant une bassine sur sa tête (le lac Tchad), un bec sur la face (le bec de canard) et un bac sur son dos (les deux régions anglophones).

détriment du principe de subsidiarité reconnu par l'Union africaine, qui reconnaît aux régions la compétence d'initier des résolutions aux problèmes qu'ils connaissent. C'est un principe fondé sur l'idée qu'une paix durable sera vraisemblablement atteinte lorsque les mécanismes de résolution des conflits sont dirigés par les acteurs ayant une proximité culturelle, géopolitique et/ou stratégique à la crise.

### **Instrumentalisation de la construction sécuritaire par les alliances stratégiques**

La géopolitique interne du Golfe de Guinée met en exergue une double face du Nigéria pour ses voisins et pour le Cameroun, géant d'Afrique centrale. Il apparaît à la fois comme rival stratégique et comme principale menace militaire de Yaoundé (Chouala, 2005 : 4). En effet, c'est à la suite de la tentative de modification de façon unilatérale de sa frontière maritime avec le Cameroun en 1993 que le doute s'installe dans les relations entre Yaoundé et Abuja. L'occupation militaire de la péninsule de Bakassi par le Nigéria mettra en exergue l'ambition géopolitique d'Abuja d'occuper définitivement le territoire camerounais. C'est à la suite de cette occupation militaire qu'une rivalité diplomatico-stratégique reposant sur un face-à-face militaire sur le terrain va s'instaurer entre les deux pays (Chouala, 2005 : 4). Conscient de sa faiblesse en matière de coopération bilatérale dans la sous-région et soucieux de faire place au droit, le Cameroun se tourne vers les instances judiciaires internationales, la Cour internationale de Justice en l'occurrence pour faire reconnaître ses droits historiques sur Bakassi. Le Nigéria pour sa part engage une opération de séduction et de ralliement des États du Golfe de Guinée à sa cause (Assengue Ateme, 2020 : 231). La Guinée Équatoriale, devenue à la faveur de la conjoncture régionale un atout diplomatique non négligeable pour le Cameroun et le Nigéria va contre toute attente s'allier au Nigéria au détriment de son ancien « frère et ami »<sup>11</sup> le Cameroun. En effet, la manne pétrolière du début des années 2000 lui donne les coudées franches. Dans la dernière moitié de la décennie 1990, la production pétrolière de la Guinée Équatoriale était sans cesse croissante. Partant de 60 000 barils/jour en 1997, elle augmenté à 86 000barils/ jour en 1998 pour atteindre 110 000barils/jour. On assiste donc à un revirement de la ligne diplomatique de Malabo qui se tourne vers Abuja. Les relations entre les deux capitales s'instaurent à partir de 1994, avec la visite officielle de Madame Constancia Mangué de Obiang à Abuja sur invitation de Madame Abacha, première dame du Nigéria. Le rapprochement se fait de plus en plus au sommet de l'État au moment où la Guinée Équatoriale rentre dans la cour des grands producteurs. Le Président Obiang Nguema Mbasogo est reçu à Abuja les 3

<sup>11</sup> Ce rapprochement peut être considéré comme main tendue, afin que le Nigéria abandonne son différend avec la Guinée Équatoriale dans l'île de Mbagné

et 4 juin 1998 et les 18 et 19 septembre de la même année d'abord par le général Sani Abacha, ensuite par son successeur le général Abdulsalami Aboubakar. La politesse sera retournée à ce dernier qui effectuera également une visite officielle à Malabo les 21 et 22 mars 1999 (Chouala, 2005 : 4). Sur le plan militaire, Malabo adjuge à la suite d'une audience accordée au chef d'État-major de la marine nigériane le 20 mars 2000, des facilités militaires qui permettent au Nigéria de poursuivre son expansion dans la presqu'île de Bakassi. Le Cameroun s'inquiète du deal diplomatico-stratégique entre Abuja et Malabo. À ce sujet, « *Le Cameroun ne peut ne pas s'inquiéter de l'octroi (...) de facilités militaires par la Guinée Équatoriale au Nigéria, étant donné que ces facilités sont de nature à menacer la sécurité du Cameroun dans son flanc sud. Ces facilités constituent une menace pour la sécurité civile et économique du Cameroun, accentuée par le fait que depuis décembre 1993, notre pays est victime d'agression nigériane dans la péninsule camerounaise de Bakassi. En effet, c'est nécessaire de souligner que la partie insulaire de la Guinée Équatoriale où se trouve Malabo est la partie qui intéresse le plus le Nigéria. Malabo se trouve à dix minutes de vol d'avion du port et des installations pétrolières de Limbé* ». <sup>12</sup>

Le rapprochement entre la Guinée Équatoriale et le Nigéria au détriment du Cameroun ne s'arrête pas là. En effet, Malabo s'invite dans le dossier juridique de Bakassi devant la Cour internationale de justice le 30 mars 1999 dans le souci de protéger ses intérêts. Le ministre Ricardo Mangué Obama N'fube, lors d'une audience à la CIJ estime d'une part que : « *la position du Cameroun devant la Cour est radicalement différente à celle adoptée dans le cadre des relations diplomatiques entre les trois États voisins* ». <sup>13</sup> D'autre part, il ressort que : « *la revendication maritime du Cameroun dans le cadre d'un litige avec le Nigéria, porte préjudice aux intérêts de la Guinée Équatoriale* ». <sup>14</sup> En dénonçant ce qu'il appelle le « *changement de position radical* », Ricardo Mangué Obama N'fube insiste sur la demande la plus fondamentale de son gouvernement à savoir que « *la Cour ne devait accorder aucun crédit à la position camerounaise* ». <sup>15</sup> Au regard de tous ces événements, le pouvoir de Yaoundé conclut que la Guinée Équatoriale est désormais l'alliée stratégique et objective du Nigéria. Finit ce temps où le Cameroun était la mamelle nourricière de la Guinée Équatoriale, ce temps où le Président Obiang Nguema ne passait deux mois sans venir saluer son "grand frère" Paul Biya du Cameroun. Puis arriva le pétrole et tout changea. <sup>16</sup> La politique équato-guinéenne du Cameroun depuis son apparition dans le club riche des " États hydrocarbures" a pris l'allure d'une

<sup>12</sup> Archives du Ministère camerounais des Relations extérieures, « *État des relations Cameroun-Guinée Equatoriale* », janvier 2000.

<sup>13</sup> Cour internationale de justice, compte rendu 2002/21, Audience publique tenue le lundi 18 mars 2002 à 10 heures.

<sup>14</sup> Voir Cour internationale de justice, compte rendu 2002/21...

<sup>15</sup> Voir Cour internationale de justice, compte rendu 2002/21...

<sup>16</sup> *Mutations*, N°467, mercredi 28 mars 2001, p. 2.

diplomatie de revanche traduisant « *une expression d'un sentiment de rancœur longtemps dissimulé* ». <sup>17</sup> Ce complexe de nouveau riche est amèrement digéré par le pouvoir de Yaoundé qui se garde de toute action ou récrimination bruyante (Chouala, 2005 : 4).

L'analyse ainsi faite nous permet au regard de ces considérations, de comprendre que les pays pouvant faire figure d'hégémon régional connaissent des problèmes stratégiques qui affaiblissent la construction de la politique de défense et de sécurité des espaces frontaliers, richement pourvus en *off-shore* dans le Golfe de Guinée. Ces faiblesses stratégiques sont accompagnées des faiblesses juridiques.

### **Les faiblesses juridiques internes et d'ordre international**

La fabrique d'une coopération régionale maritime efficace rencontre les obstacles d'ordre national. En effet, « *les chantiers de coopération sécuritaire qui ont été lancés supposent que certaines réformes nationales aient été menées à bien, notamment la coordination interne des administrations chargées de la sécurité maritime, et l'harmonisation des cadres juridiques nationaux.* » (Vircoulon, Tournier, 2015 : 168) ainsi que la reconfiguration du cadre juridique international.

### **Les faiblesses des systèmes juridiques pénaux nationaux**

L'une des faiblesses majeures au développement d'une coopération sécuritaire dans le Golfe de Guinée demeure les faiblesses inhérentes aux systèmes juridiques pénaux nationaux. Ici, la corruption, les lenteurs administratives, la caducité et le manque de cohérence entre les textes juridiques en sont des obstacles supplémentaires. <sup>18</sup> L'architecture sécuritaire régionale nécessite donc que le travail de la police en mer soit harmonisé juridiquement et qu'il soit complet comme c'est le cas avec le travail de la police à terre. La piraterie devrait, dès lors, exister comme infraction dans les pays du Golfe de Guinée. On doit également y trouver des lois qui encadrent l'emploi de la force en mer, l'habilitation des commandants de la marine en qualité d'officiers de police judiciaire. <sup>19</sup> L'accord de coopération signé en 2013 <sup>20</sup> entre la marine et l'Agence nationale de sûreté maritime, deux services chargés de surveiller la mer au Nigéria souligne à suffisance que le chantier est amorcé. En ce qui concerne la coercition, l'efficacité dépend aussi et surtout d'une coordination très avancée entre tous les acteurs qui participent à la lutte contre l'instabilité, notamment la justice, la

<sup>17</sup> Owona Nguini Mathias Éric, « *Le Cameroun doit assurer son leadership* », in *Mutations* n°1111, jeudi 18 mars 2004.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> « *NAF, NIMASA Sign MoU Over Maritime Security* », *The Guardian* 27 august 2013.

police, la marine, les garde-côtes, la douane. En outre, alors même que l'architecture régionale est basée sur la réponse sécuritaire, les pays du Golfe de Guinée ont une capacité limitée. Certains n'ont ni garde-côtes ni marine, tandis que les mieux équipés que sont le Nigéria et le Cameroun ont des capacités restreintes de garde-côtes (Assengue Ateme, 2020 : 235). Ces faiblesses des droits nationaux cachent celles du droit international.

### Les faiblesses du droit international

L'insécurité dans le Golfe de Guinée est liée à l'exploration, l'exploitation et l'exportation des hydrocarbures. De plus en plus, l'exploitation du pétrole se fait en *offshore*. Ce qui laisse comprendre la forte propension de l'insécurité maritime. La lutte doit donc pouvoir se faire autant en mer qu'en terre. Il est déjà important de rappeler que tous les États ont ratifié la Convention de Montego Bay de 1982 sur le droit de la mer, elle qui définit la piraterie en haute mer, c'est-à-dire au-delà de douze miles marins (Vircoulon, Tournier 2015 :170). Au niveau national les États du Golfe de Guinée n'ont pas encore adopté les outils juridiques nécessaires pour incriminer, poursuivre et réprimer les actes de piraterie et de vol à main armée en mer conformément au droit international. *Ab initio*, il faut compléter la liste en y incluant les vols à main armée, qui correspondent aux actes de piraterie commis dans les eaux territoriales des États (Vircoulon, Tournier 2015 : 170). Selon l'article 105 de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, la poursuite des pirates capturés n'est pas une obligation mais un droit d'État ; d'où le sempiternel problème de la répression des actes de piraterie, surtout en l'absence de dispositions pénales internes appropriées pour exercer la compétence universelle des juridictions nationales en cas de crimes de piraterie. La Convention de Montego Bay a été complétée par la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime en 1998 et son protocole additionnel en 2005. Toutefois, certains États du Golfe de Guinée ont émis des réserves<sup>21</sup>. Pourtant, l'article 4 en son paragraphe 2 prend en compte les eaux territoriales. L'article 5 pour sa part crée l'obligation de répression, pendant que les articles 8 et 10 traitent de l'extradition des prisonniers. Dans ce sens, le droit international prend le soin d'ouvrir un cadre consacré à la répression des actes de piraterie et de vols à main armée, mais la transposition en droit interne n'a pas encore été faite par plusieurs États du Golfe de Guinée.

Cette approche institutionnelle et juridique telle qu'étudiée apporte des limites à la fabrique de la politique sécuritaire pétrolière dans la région, émanant des écueils venant des sous-régions, à l'intérieur des États et même au niveau international. Pour

<sup>21</sup> C'est le cas de l'Angola en 2009, le Bénin le 21 juillet 2021, le Gabon le 23 janvier 2009

aller dans le même sens, la construction de la coopération sécuritaire est freinée par des comportements de sociaux.

## **Les raisonnements inter-organisationnels**

Il faut comprendre que l'environnement conditionne le mode de vie et l'harmonisation des décisions prises en son sein. Toute organisation n'étant jamais étanche vis-à-vis de son environnement (Crozier et Thoenig, 1975 : 3), elle doit être considérée comme un système ouvert (*open system*), ce qui laisse prise à des relations d'échange et de dépendance mutuelle avec ses partenaires quotidiens (Emery, Trist, 1969). Si ce raisonnement s'applique aux relations entre administration d'État et pouvoirs locaux, il peut être utilisé dans un cadre macro, englobant les relations dans une organisation régionale comme le Golfe de Guinée. Il s'agit donc de comprendre l'inadéquation comportementale et culturelle d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest, qui empêche l'harmonisation de la coopération sécuritaire.

## **Motivations comportementales des acteurs des sous-régions**

Les relations informelles qui structurent et expliquent les systèmes institutionnels se font par des notions dites clés. Celles-ci sont les jeux, le système ouvert, relations d'interdépendance. Pour reprendre l'expression de Tarrow, c'est de la « qualité » des liens qui se nouent localement que dépend la capacité des périphéries à se faire entendre du « centre » (Tarrow, 1977 :4). Dans le mode de raisonnement défendu par l'approche inter-organisationnelle, il n'est guère question de battre en brèche le poids des ressources juridiques et financières dont peuvent disposer les acteurs et agents qui travaillent au sein des institutions. Il ne faut simplement pas les surestimer, en regardant ce que les acteurs en font concrètement à tout niveau dans le contexte qui est le leur et en fonction de leurs enjeux du moment (Poupeau, 2017 : 70). Aucune ressource ne peut être considérée comme « objective » et s'imposer de manière univoque. Elle est par nature « subjective », c'est-à-dire qu'elle peut être interprétée et mobilisée ou non par des individus en fonction de l'arbitrage qu'ils font au regard de la situation dans laquelle ils se trouvent. Dans cette perspective, il importe d'analyser la construction des alliances ethniques et d'autre part le nomadisme guerrier qui compliquent davantage la construction de la politique de sécurité du pétrole dans le Golfe de Guinée.

## **Construction des alliances ethniques**

Depuis une trentaine d'années, apparaissent dans le Golfe de Guinée des phénomènes politiques qu'il convient d'étudier. En effet, la déconstruction des États, le

nomadisme guerrier<sup>22</sup> et l'apparition des nouvelles formations politiques où se reforge l'ethnicité sont ces phénomènes sociaux qui ne se doivent pas d'être étudiés d'une façon hâtive. Il faut s'enfoncer dans la polémologie informée de l'histoire segmentaire, de leur anthropologie et de la sociologie d'États-nations en interaction constante pour fonder une approche constructiviste des conflits (Galy, 2004 : 1). C'est dire qu'il existe au sein des États du Golfe de Guinée une certaine nature conflictogène socio-anthropologique qui nourrit l'insécurité et contrecarre en même temps la fabrique d'une politique sécuritaire. Cette analyse polémologique profonde menée dans le Golfe de Guinée, permet de faire le rapprochement et de mener une étude comparative avec la Corne de l'Afrique afin de dégager les constantes. Ainsi, une bonne étude peut être faite sur les communautés et la violence, le lien et la décomposition du *socius*. Une telle étude ne saurait donc être faite à partir des théories ordinaires qui rendent compte des nouvelles approches conflictuelles qui apparaissent depuis la fin de la guerre froide. Il faut dans cette optique éloigner les dynamiques des relations internationales, les approches des conflits liés à la « politique du ventre », de l'avidité des rebelles pour se tourner vers de nouveaux horizons analytiques qui concernent les schèmes nouveaux sur la fondation des États et sur la place méconnue des communautés ; ou encore des recompositions sociétales inédites durant la guerre mettant à mal les idéaux logiques ordinaires (femmes combattantes, enfants-guerriers, etc.) (Galy, 2004 : 2). Le laboratoire politologique des conflits du Golfe de Guinée doit jouer avec l'ethnicité et les identités pour analyser les nouvelles formes de violence. La construction des alliances ethniques a pour effet de multiplier les niveaux spatiaux et structuraux de l'insécurité.

En particulier, le langage de la guerre ouest-africaine se décline autour de l'articulation secondaire opposant les « natives » aux « congo » (Galy, 2004 : 4). On peut repérer des passages ou des seuils, à partir d'événements particuliers, qui font en quelque sorte passer le conflit à un niveau de violence plus important et à une reproduction élargie : c'est ainsi que l'implication des Madigos islamisés, comme supplétifs de Samuel Doe, conduisit le NPLF (*National Patriotic Front of Liberia*) de Taylor et ses alliés à des massacres anti-musulmans à l'échelle du Libéria ; et, une solidarité de ces derniers en retour sur cette base ethnico-religieuse. À l'inverse, l'opposition des Madigos aux Lormas du comté de Nimba se traduit par ce *pattern* plus profond du politique : autochtones contre allogènes, premiers arrivants contre derniers arrivants (Galy, 2004 : 4). On concevra ainsi autour du conflit ivoirien, en

---

<sup>22</sup> Nous entendons par nomadisme guerrier la déterritorialisation continue et l'atomisation d'autres groupes guerriers et la recomposition d'une société en vue de leur subsistance. Cette considération se veut micro. Dans la conception macro-étatique, il s'agit des déplacements des rebelles d'un Etat à un autre en vue de déstabiliser le sommet de l'Etat et de s'emparer du pouvoir. Ceci s'est vérifié avec les présidents Laurent Désiré Kabila de RDC, Charles Taylor du Libéria qui a franchi les frontières de la Côte d'Ivoire pour le Libéria.

deçà de la violence guerrière et au-delà des frontières, des résonances ouest-africaines, ou au contraire, les jeux d'une micro-ethnicité sans cesse recomposée, comme une série de plateaux ou d'intensité qui lui font écho et l'informent en retour. En deçà de l'État, se construisent en effet des machines de tension à base anthropologique, puis tout un « *secteur informel du politique* » culminant en temps de guerre dans une pathologie du pouvoir et de la violence qui n'est pas sans racines, contrairement à ce qu'affirment les rares échos médiatiques. Cette évolution transmet déjà en filigrane la portée nomadiste de la guerre. La déterritorialisation de la guerre au Cameroun est cristallisée d'une part par l'irruption de Boko Haram au nord du pays en 2013. En effet, il s'agit d'un bouleversement du paysage religieux caractérisé par le radicalisme visible, c'est-à-dire celui qui recourt au terrorisme (Heungoup, 2015).

### Nomadisme guerrier comme variable explicative de l'insécurité

Autour de l'analyse du nomadisme guerrier, il convient de comprendre les méthodes et techniques de propagation de la guerre par le déplacement des peuples qui refusent de se sédentariser. La mobilité, la flexibilité, la dispersion avec laquelle ceux-ci évoluent sont centrées non plus sur le repérage de la distribution formelle des ressources institutionnelles, mais à des programmes scientifiques ou non parfois ambitieux. Ces peuples s'appuient sur les discours et sur les pratiques des acteurs, les logiques dont ils sont porteurs, les enjeux qui orientent leurs actions et les relations qu'ils entretiennent avec les autres éléments à partir desquels des régularités comportementales informelles sont identifiées. Contre ceux qui voudraient voir les organisations criminelles en tout conflit, peut-être faut-il y voir dans ce paradoxal hommage au fondateur français de la sociologie<sup>23</sup>, un des traits d'humour typiquement britannique dont on soupçonne Richards d'user comme mécanisme défensif. Quitte à tomber sous la critique inverse, peut-être faudrait-il chercher du côté des thèses de Gregory Bateson (1971) pour rendre compte, non seulement de l'évolution des situations guerrières des individus par rapport à leur propre société, mais aussi de l'évolution globale, entropique et élargie, du système de conflit lui-même et du lien entre les deux.

On sait que c'est justement à propos de la société Iatmul que Bateson proposa sa conception de la schismogénèse due à une « différenciation complémentaire » entre deux groupes, qui pourraient se retrouver ici au niveau des élites occidentalisées et des « natives », mais aussi du conflit latent « autochtones/allogènes » qui les recoupe, agissant à micro-échelle (Bateson, 1971). La combinatoire avec des différenciations symétriques, participant de la segmentarité ordinaire, comme l'opposition Gyo contre

<sup>23</sup> Emile Durkheim est souvent considéré comme le fondateur de la sociologie française.



Krahn au Libéria, expliquerait le caractère entropique, et sans cesse renouvelé des conflits en ligues et en damiers, qui passeraient les frontières pour devenir transnationaux (Galy, 2004 : 2). En outre, à la reconstitution sur fond de violences croissantes s'ajoute une déterritorialisation continue qui nul doute aboutit à un nomadisme croissant également et à une atomisation des groupes guerriers ayant trouvé dans la mouvance et la prédation, un mode de vie nouveau. La guerre elle-même semble alors nomadiser en fonction des sorties de crise et des paix provisoires pour se porter vers de nouveaux pays, territoires à prendre pour les factions des anciennes guérillas antagonistes, comme la Guinée et la Côte d'Ivoire l'ont été temporairement pour les combattants issus du Libéria ou de la Sierra Leone. En Afrique centrale, l'exemple des Grands Lacs semble le plus significatif. Les facteurs explicatifs des conflits y semblent conjugués (Michailof, Kostner et Dévictor, 2002). Les rebelles partent des différents pays pour porter l'insécurité dans d'autres. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, ceux de la RDC et du Rwanda, ou encore entre le Rwanda et le Burundi ne sont pas moins interprétatifs (Jacquenot, 2009 : 94). En effet, il s'agit du processus de déstabilisation, d'extension de la logique de la violence dans les Grands Lacs. L'analyse des prémices de la violence dans cette aire géographique constitue le cœur de la région. Ces trois pays sont depuis longtemps des foyers d'instabilité (Dinganga Sikabika, 2008). Mais les événements de fin 1993 au Burundi et surtout la reprise de la guerre et le génocide rwandais au milieu des années 1994 ont été des accélérateurs fondamentaux de la violence<sup>24</sup>. Il ne faut omettre ici la guerre qui a porté au pouvoir Laurent Désiré Kabila.

Observant Clastre dans sa démonstration de l'ambiguïté du pouvoir guerrier qui défend et menace à la fois les communautés comme pôle de pouvoir accumulatif, incontrôlé et destructeur, Gilles Deleuze montre bien l'opposition fondamentale entre l'État et cette « *machine nomade* » qui déterritorialise et recompose les sociétés, réinventant les formes d'hybridation des techniques de guerre, de la violence et du symbolique (Clastre, 1980). On induira donc dans la phénoménologie de la guerre nomade les mécanismes d'expansion. Ainsi considérée comme système, et réinterrogeant ses catégories traditionnelles du politique, l'analyse de la guerre nomade en Afrique de l'Ouest est si peu orpheline que ses conclusions vaudraient pour la région des Grands Lacs, donc dans le Golfe de Guinée, pour des catégories sociétales sensiblement différentes (Galy, 2004 : 2). Toutefois, l'analyse de l'approche socio-anthropologique de la construction de l'insécurité faisant écran à une politique sécuritaire dans le Golfe de Guinée ne s'appréhende pas seulement par l'étude comportementale mais aussi par des aspects culturels.

---

<sup>24</sup> Les 12 et 13 janvier 1995 les verts ont organisé, au Parlement Européen, un symposium sur le Rwanda et le Burundi intitulé « les racines de la violence dans la région des grands lacs »

## **Les aspects culturels de l'approche socio-anthropologique de l'insécurité**

La logique que nous suivons dans cette sous-partie est celle de l'étude des organisations communautaires vivant dans les zones (espaces) qui composent le Golfe de Guinée. C'est le lieu de faire ressortir les aspects culturels tels que l'identité sociale régie par la légitimité traditionnelle et l'identité religieuse basée sur la légitimité charismatique.

### **Domination traditionnelle comme condition de l'identité sociale**

La domination, la chance de trouver obéissance pour un certain ordre émis peut reposer sur différents motifs : elle peut être conditionnée par une configuration d'intérêts et donc de la part de celui qui obéit, par des considérations rationnelles en finalité (Weber, *Traduction* de Kauffmann : 292). En ce qui concerne la domination traditionnelle, elle a trait à la croyance dans le caractère sacré d'ordre et des pouvoirs qui existent depuis toujours. En effet, les groupes ethniques dans le Golfe de Guinée sont en brassage constant, ne prenant guère en compte les frontières étatiques qui en elles-mêmes sont poreuses. Ceux-ci sont guidés par une allégeance inconditionnée à l'autorité locale, dépositaire des valeurs traditionnelles locales (Meka Avoulou, 2019 : 114). Cette allégeance importante des peuples à l'autorité locale fragilise la loyauté de ces derniers vis-à-vis de leurs États d'appartenance. Dans ces espaces, la vie quotidienne est souvent régie de manière informelle construite autour des coutumes tribales ou locales (*International Crisis Group*, 2015 : 16). L'organisation sociale de certains pays du Golfe de Guinée est encore structurée de nos jours autour d'une autorité traditionnelle supérieure comme jadis. Il en est ainsi des *Lamibés* au Cameroun. Ceux-ci sont à la tête des lamidats, territoires qu'ils administrent. Le territoire est subdivisé en *ar'do* regroupant plusieurs villages. Le village appelé *wuro* est la plus petite unité administrative traditionnelle commandée par un *jawro*, (Saïbou, 2004 : 104), l'équivalent du chef de village des autres contrées de la région. Leur peuplement est dominé par des ruraux restés ancrés aux traditions qui imposent la soumission à l'autorité traditionnelle locale. Il s'agit des agriculteurs, des pêcheurs et des éleveurs pratiquant l'élevage extensif des ruminants.

### **Identité religieuse basée sur la domination charismatique**

La légitimité charismatique a été développée par Rudolph Sohm pour la communauté chrétienne primitive dans son droit ecclésiastique. Cependant, l'expression était longtemps utilisée sans que sa portée en soit reconnue. Toutefois, elle tire son émancipation des situations traversées par des peuples autrefois. Les expéditions de

chasse et celles de guerres qui requièrent toutes deux un chef personnellement pourvu de qualités extraordinaires quotidiennes sont les lieux ancrés dans le monde, du *leadership* charismatique, la magie en étant le lieu « spirituel ». Depuis lors, avec les prophètes et les princes de guerre de toutes les époques, la légitimité charismatique traverse les siècles en s'exerçant sur les hommes (Weber, *Traduction* de Kauffmann : 294). La croyance en le prophète, la reconnaissance que rencontrent les héros de guerre sont les appuis sur lesquels repose l'autorité charismatique. Ici, croyance et reconnaissance ont valeur de devoir, celui qui dans son charisme légitime exige qu'il soit accompli pour lui et châtie les manquements (Weber, *Traduction* de Kauffmann : 294). L'autorité charismatique est bien aussi un des grands pouvoirs révolutionnaires de l'histoire, sous la forme entièrement pure, elle présente cependant un caractère tout à fait autoritaire et dominateur. (Max Weber, *Traduction* d'Elisabeth Kauffmann : 294).

Comme valeur explicative du fait sécuritaire dans le Golfe de Guinée, le facteur religieux a fondamentalement contribué à asseoir l'influence du pouvoir périphérique sur le local en enracinant l'Islam véhiculé par des marchands venus de Tripoli dès le XI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les royaumes du Kanem-Bornou, situé à l'Est du Lac Tchad. Les croyances religieuses du Golfe de Guinée contribuent d'une façon ou d'une autre à la formation des esprits et de la vision belliqueuse des peuples. Qu'elles soient traditionnelles ou actuelles, les religions façonnent à leur niveau les idéologies. Le célèbre africaniste Maurice Delafosse écrivait encore qu'« aucune institution n'existe en Afrique noire, que ce soit dans le domaine social ou dans le domaine politique, voire même en matière économique qui ne repose sur un concept religieux ou qui n'ait la religion comme pierre angulaire »<sup>25</sup>. Dans cette perspective, moult peuples de la côte ouest-africaine regardent l'Islam comme religion et donc voient l'Imam comme un chef charismatique. L'Islam est introduit dans plusieurs pays de cette partie de l'Afrique, notamment au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Ghana et s'est rependu au Cameroun, au Tchad, en RCA.

Ainsi, l'histoire contribue à la démonstration selon laquelle la culture participe aussi de l'évolution des relations internationales. Dans la *sociologie des relations internationales africaines* (Sindjoun, 2002), notamment son paradigme réaliste des conflits, il est admis que le culturel contribue à enrichir l'analyse. Au fil des années 1980 et 1990, l'idée s'impose progressivement que, dans les études des relations entre nations, les traités, la circulation des denrées et des Hommes ne sont pas les seuls objets possibles. En d'autres termes, le diplomatique, l'économique et le démographique ne sont pas les seuls aspects de l'échange et de la circulation entre les États. Les formes d'expression culturelles y sont également essentielles. Elles le sont

<sup>25</sup> <http://www.éthiopie.refer.sn>.

même davantage puisque pour elles, il n'existe pas de frontières ou de douanes. L'historien se doit d'étudier les phénomènes de capillarité ou d'osmose qui peuvent ainsi opérer, ou, inversement, les situations d'imperméabilité culturelle.<sup>26</sup> C'est dire qu'il est difficile dans l'analyse des relations internationales de contrôler les flux culturels entre les frontières. Or les attitudes culturelles de l'approche socio-anthropologique des conflits dans le Golfe de Guinée illustrent les identités religieuses et sociales comme étant non seulement source de conflits, mais aussi comme entravant la fabrique d'une politique sécuritaire dans la région. En effet, l'attachement aux valeurs traditionnelles pourrait avantager l'enracinement aux traditions plutôt qu'aux aspects libéraux de la mondialisation. Au contraire, en Afrique centrale par exemple, les poudrières ethno-régionales, les revendications dénonçant les marginalisations de certains groupes ethniques, les conflits économiques d'accès à la terre et aux ressources naturelles, y compris l'eau et la forêt, ont conduit à des ajustements politico-administratifs taillant la régulation politique sur des équilibres précaires.<sup>27</sup> Toute chose qui laisse entendre qu'il ne s'agit guère d'une paix définitive, mais de la paix des braves masquée par des compromis socio-politiques.

L'ethnicité, les identités et la citoyenneté font désormais partie du registre principal de la construction des sociétés démocratiques. Ces lieux sont ressassés et revisités sous différentes approches. Si les juristes s'intéressent en particulier à la construction du lien entre l'individu et l'État par la citoyenneté, les autres sciences sociales entendent ne pas se limiter à ce niveau pour comprendre l'ensemble des dynamiques structurantes du lien politique fondateur du contrat social. L'identité apparaît donc comme le résultat de ce que l'on est, et des manières que l'on s'est donné de sentir, de réagir et d'agir. L'accent est surtout mis sur la nature relationnelle des sentiments d'identité. C'est en quelques mots le regard que les autres portent sur vous et qui vous définit. Ce principe d'identification explique la particularité et l'intensité de la relation à la terre. Le territoire ne peut alors être perçu comme une entité différente de la société qui l'habite, le groupe local appartient à sa terre tout autant que la terre lui appartient.<sup>28</sup> Cela pourrait *in fine* expliquer les conflits de localisation soit de type affectif, soit de type expropriatifs pouvant dégénérer en conflits ouverts alimentés par

<sup>26</sup> Extrait de la préface de Jean-François Sirinelli dans l'ouvrage de Denis Rolland (coord.), *Histoire culturelle des Relations Internationales. Carrefour méthodologique*, L'Harmattan, 2004.

<sup>27</sup> Extrait de l'avant-propos de Jean Didier Bokoungou, *Ethnicité, identité et citoyenneté en Afrique centrale*, Cahier africain des droits de l'homme.

<sup>28</sup> Actes du colloque organisé par l'ORSTOM et l'Université de Paris IV, *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits et ethnies, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, 2-4 octobre 1995 p.1.

les ressources naturelles, et partant pétrolières, créant ainsi des affrontements directs ou indirects qui alimentent l'économie de la guerre.

## Conclusion

La configuration actuelle des acteurs et institutions dans la fabrique sécuritaire pétrolière dans le Golfe de Guinée est à en point douter un obstacle à l'épanouissement d'une architecture de défense et de sécurité pétrolière régionale. En effet, à l'analyse des mécanismes de défense et de sécurité de la région, remarque est faite que la construction des politiques de défense et de sécurité du pétrole dans le Golfe de Guinée se heurte à l'héritage colonial. Qu'il soit politique ou militaire, cet héritage ne favorise guère la fabrique politique de protection des hydrocarbures. Outre ces obstacles externes à cet espace géographique, les écueils à la construction des politiques de défense et de sécurité des hydrocarbures sont internes. Dans la région, nous notons une collusion entre les organisations sous régionales créant des conflits entre les institutions dans la fabrique sécuritaire. Entre lutte de pouvoir et de compétences, c'est face à dysfonctionnement de politiques sécuritaire qu'on se retrouve. En plus les pays leaders des sous-régions n'arrivent pas à jouer pleinement leur rôle d'hégémon pour porter le projet de lutte contre les nouvelles formes de menaces sources de déstabilisation du golfe de Guinée. Un autre point de vue postule que la construction de l'architecture sécuritaire dans cet espace africain est freinée par normes d'ordre national et international à certains égards. Les systèmes juridiques pénaux nationaux sont faibles tandis que le droit international présente des failles. L'approche socio-anthropologique n'est point en reste. En effet, les comportements des populations du Golfe de Guinée cachent une violence segmentaire. Bien plus on y trouve des guerriers nomades. Ce qui en fait une variable explicative de l'insécurité. Fortement ancrées dans leurs cultures, elles se forment une identité sociale du fait d'une domination traditionnelle, et une identité religieuse du fait d'une domination charismatique. Somme toute, au regard de ce qui précède, la configuration actuelle des acteurs et des institutions constitue à quelques égards un écueil à l'épanouissement de l'architecture sécuritaire des ressources pétrolières en gestation.

## Bibliographie

- Alphonse Zozime Tamekamta « *Le Golfe de Guinée. Inflation criminelle et stratégies institutionnelles* », Note de recherche, Thinking Africa, NDR n° 20 – juin 2015.
- Assengue Ateme Paul Martial, *Politique de Défense et de Sécurité des ressources pétrolières en Afrique : le cas des Etats du Golfe de Guinée*, thèse de doctorat Ph.D, Université de Yaoundé II-Soa, 2020.
- Atonfack Guemo Cyrille Serges, « *la mutualisation des moyens de lutte contre les actes de piraterie dans la sous-région CEEAC* », in Ntuda Ebode, *piraterie et terrorisme : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010.
- Charles Ukeje, Wullson Mvomo Ela « *Approche africaine de la sécurité maritime : cas du golfe de guinée* », Friedrich-Ebert-Stiftung, Regional Office Abuja, 12 Marrakesh Street, Wuse II, Abuja, Nigeria, 2013.
- Chouala Alexandre-Yves, « *La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives* », *Polis*, Revue camerounaise des Sciences Politiques, vol 12, Numéro spécial, 2004-2005.
- Clastre P., *Recherche d'anthropologie politique*, Paris, Seuil, 1980. Voir aussi à ce sujet Deleuze Gilles, *Mille plateaux*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- Collier P., Hoeffler A, « *On economic causes of civil war* », Oxford Economic Papers, Vol., 50, 2000.
- Crozier Michel et Thoenig, Jean-Claude, « *La régulation des systèmes organisés complexes* », Revue française de sociologie, vol. 16, n°1, 1975.
- Elie Mvie Meka, *Architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la CEEAC*, Presse Universitaire d'Afrique, 2007.
- Emery Frederick E., Trist Eric E., "Socio-Technical Systems" in: Emery Frederick E., (ed.), *Systems Thinking*, Harmondsworth: Penguin Books, 1969.
- Galy Michel, « *De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire* », open Bateson, Gregory, *La cérémonie du Naven*, Paris, Editions de Minuit, 1971. Edition Journals, septembre 2004.
- International Crisis Group*, « *Le Sahel Central : au Cœur de la tempête* », Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015.

- Issa Saïbou, “*L’embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad*”, politique africaine, 2004/2 N° 94.
- Jean Louis Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, L’Harmattan, 2009.
- Luntumbue Michel, « *Insécurité maritime dans le golfe de Guinée : un état des lieux* », Note d’Analyse du GRIP, 31 décembre 2012, Bruxelles.
- Luntumbue Michel, « *Piraterie et insécurité dans le golfe de Guinée : défis et enjeux d’une gouvernance maritime régionale* », Note d’Analyse du GRIP, 30 septembre 2011, Bruxelles.
- Marks Garey, Nielsen François, Ray Leonard, “*Competencies, cracks and conflicts: Regional mobilization in the European Union*”, *Comparativ Political Studies*, Vol., 29, 1996.
- Max Weber, *Les trois types purs de domination légitime*, Traduction d’Elisabeth Kauffmann, Presses universitaires de France, sociologie.
- Meka Avoulou René Maxime Gaëtan, *menaces asymétriques et initiatives sécuritaires dans le pourtour du lac Tchad : éléments de compréhension de l’ancrage des menaces à l’aune d’un complexe de sécurité sous-régional en gestation*, 2019.
- Mutoy Mubiala, « *Coopérer pour la paix en Afrique Centrale* », Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, (UNIDIR), 2003.
- Mvella Guy, *L’Union africaine face aux contraintes de l’action collective*, L’Harmattan, 2013.
- Ntuda Ebodé Joseph Vincent (dir.), *Terrorisme et piraterie De nouveaux enjeux sécuritaires en Afrique centrale*, Presse Universitaire d’Afrique, 2010.
- Peters B, Guy Pierre, Jon (éds), *Handbook of public administration*, Londres, Sage, 2003.
- Plan de la SECMAR 2, signé le 12 février 2012 à Pointe-Noire.
- Poupeau François-Mathieu, *Analyser la gouvernance multi-niveaux*, Presses universitaires de Grenoble, juin 2017.
- Sohm Rudolph, *Kirchenrecht*, Dunker und Humblot, Munich/Leipzig, 1892.
- Tarrow Sidney, *Between center and periphery. Grassroots politics in Italy and France*, Yale: Yale University Press, 1977.